



Commission
européenne



Acte pour le marché unique

Ensemble

*pour une nouvelle
croissance*

Marché intérieur
et services

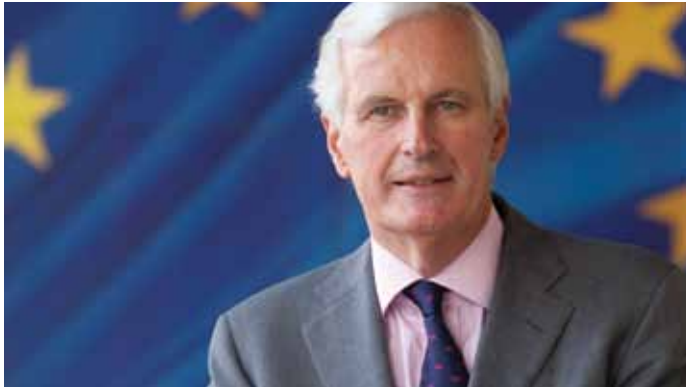
Acte pour le marché unique

Ensemble

*pour une nouvelle
croissance*



Ensemble pour une nouvelle croissance
Acte pour le marché unique



Le marché unique est depuis toujours au cœur du projet européen. Au fil des années, il a permis de créer des millions d'emplois et d'accroître la compétitivité de l'Europe. Aujourd'hui plus que jamais, il reste notre atout majeur pour faire face aux défis de la crise économique. Malgré les progrès réalisés depuis sa création en 1992, un large potentiel reste à ce jour encore inexploité.

L'Acte pour le marché unique, adopté par la Commission européenne en avril 2011, présente 12 actions clés visant à relancer le marché unique. Ces douze leviers de croissance, de compétitivité et de progrès social vont de la mobilité des travailleurs, aux financements pour les petites et moyennes entreprises, à la protection des consommateurs, en passant par la fiscalité, les réseaux européens de transport et d'énergie et le marché unique numérique. La Commission a jusqu'à présent formulé des propositions législatives dans la plupart de ces domaines. Le Parlement européen et les États membres réunis au Conseil de l'UE devraient parvenir à un accord sur ces propositions avant la fin de 2012 afin de développer davantage le marché unique pour les entreprises, citoyens, consommateurs et travailleurs. Afin de s'assurer que les propositions législatives de la Commission soient rapidement adoptées, le Conseil européen de décembre 2011 s'est montré favorable au principe d'un programme à mettre en œuvre selon une procédure rapide.

Michel Barnier, Membre de la Commission européenne,
chargé du marché intérieur et des services

“ *Le Marché unique a toujours été le moteur de notre développement économique et de notre prospérité. Il reste plus que jamais notre meilleur atout face à la crise. Ces douze chantiers permettront de lui redonner une impulsion décisive au service des entreprises, des travailleurs et des consommateurs. Notre objectif: un Marché unique plus fort en 2012.* ”

José Manuel Barroso,
Président de la Commission européenne



1 Accès au financement pour les PME

Ce que nous devons réaliser...

Nous devons faciliter l'accès des 22 millions de petites entreprises de l'UE aux financements dont elles ont besoin pour croître. La difficulté d'accès aux financements est un des obstacles principaux qui empêche les PME de lancer de nouveaux produits, de renforcer leurs infrastructures et d'embaucher davantage de salariés.

Comment nous allons y parvenir...

Nous devons trouver des nouveaux modes de financement, par exemple en mettant en place un «passeport» européen pour les fonds de capital-risque leur permettant de lever des fonds et d'investir aisément dans l'UE. Les fonds de capital-risque font face à d'importantes difficultés pour lever des capitaux à l'étranger et pour mener des activités transfrontalières en raison de la vaste gamme de régimes nationaux de régulation, ainsi que des barrières fiscales.

Action clé

Introduire une législation facilitant l'accès au capital-risque partout en Europe.

Actions complémentaires

Modifier les directives Transparence, Prospectus et Abus de marché; réviser la directive sur les marchés d'instruments financiers (MiFID).

Commissaires chargés de concrétiser les actions de ce levier

M. Barnier, A. Tajani, O. Rehn, J. Hahn, M. Geoghegan-Quinn

Action clé: état de la situation

Proposition de la Commission européenne présentée le 07/12/2011; les discussions au Parlement européen et au Conseil sont en cours.

2 Mobilité des citoyens

Ce que nous devons réaliser...

Nous devons permettre à tous les Européens qui souhaitent travailler à l'étranger de pouvoir effectivement le faire. Une amélioration de la mobilité offrira davantage d'opportunités aux demandeurs d'emploi et permettra une meilleure circulation des compétences et qualifications sur le marché unique. Actuellement, de nombreux postes qualifiés ne sont pas pourvus. Ainsi, permettre à la main-d'œuvre qualifiée d'obtenir un emploi plus facilement dans un autre État membre améliorerait le fonctionnement du marché du travail et aiderait l'économie européenne à être plus compétitive.

Comment nous allons y parvenir...

Nous devons simplifier et moderniser les procédures de reconnaissance des qualifications professionnelles et faciliter la portabilité des pensions.

Action clé

Moderniser la législation relative à la reconnaissance des qualifications professionnelles pour qu'il soit plus facile de trouver un emploi en Europe.

Actions complémentaires

Publier un Livre blanc sur la portabilité des pensions; créer un passeport européen des compétences; développer un projet de recommandation sur la formation «en dehors de l'école».

Commissaires chargés de concrétiser les actions de ce levier

M. Barnier, O. Rehn, L. Andor, A. Vassiliou, J. Dalli

Action clé: état de la situation

Proposition de la Commission européenne présentée le 19/12/2011. Les discussions au Parlement européen et au Conseil sont en cours.

Proposition de la Commission européenne du 7/12/2011; discussions au Parlement européen et au Conseil en cours. ▼

01/2012

12/2012

Proposition de la Commission européenne du 19/12/2011; discussions au Parlement européen et au Conseil en cours. ▲

3 Droits de propriété intellectuelle

Ce que nous devons réaliser...

Nous devons faire en sorte que l'Europe demeure une terre de création et d'innovation. Les industries qui créent la propriété intellectuelle et l'utilisent sont non seulement porteuses d'innovation, mais elles génèrent également une plus-value économique significative et offrent des emplois stables et hautement qualifiés. Elles contribuent en outre à la diversité culturelle.

Comment nous allons y parvenir...

Nous devons rénover la législation sur la propriété intellectuelle pour mieux encourager et récompenser la création tout en facilitant la diffusion la plus large possible des informations, produits et services. Il convient aussi de lutter contre le piratage et la contrefaçon (le nombre de saisies de biens contrefaits par les douanes a augmenté de 920 % entre 1999 et 2009). L'adoption d'un brevet unitaire européen, qui réduirait les coûts liés aux demandes de brevets de 80 %, serait un progrès majeur.

Action clé

Adopter une législation établissant une protection unitaire par brevet et un système unifié de résolution des litiges relatifs aux brevets dans l'UE.

Actions complémentaires

Renouveler le cadre législatif des systèmes d'octroi de licences; adopter une législation en matière de gestion collective des droits d'auteur; adopter une législation en matière d'œuvres orphelines; revoir le système européen des marques; revoir la directive relative au respect des droits de propriété intellectuelle (DPI).

Commissaires chargés de concrétiser les actions de ce levier

M. Barnier, A. Šemeta, A. Vassiliou, N. Kroes, A. Tajani

Action clé: état de la situation

Proposition de la Commission européenne présentée le 13/04/2011; le Parlement européen et le Conseil sont parvenus à un accord dans l'attente d'une décision sur la localisation de la division centrale de la juridiction unifiée en matière de brevets.

4 Consommateurs

Ce que nous devons réaliser...

Nous devons renforcer la confiance des consommateurs en leur garantissant la fiabilité des marchandises qu'ils achètent, quel que soit leur lieu de vente, et la possibilité de faire valoir facilement leurs droits, y compris lors de leurs achats en ligne et à l'étranger. Une confiance accrue des consommateurs dans le commerce électronique transfrontalier produirait un gain économique supplémentaire, évalué à environ 2,5 milliards d'euros.

Comment nous allons y parvenir...

Nous devons développer le règlement alternatif de résolution des différends afin d'assurer la mise en place de moyens de recours extrajudiciaires propres à garantir une solution facile, rapide et abordable pour les consommateurs et à préserver les relations des entreprises avec leur clientèle. Nous devons également renforcer le commerce électronique.

Action clé

Adopter une législation sur le règlement des modes alternatif de résolution des conflits (ADR - alternative dispute resolution) et sur le règlement des litiges en ligne (ODR - online dispute resolution).

Actions complémentaires

Réviser la directive sur la sécurité générale des produits; élaborer un plan d'action pluriannuel sur la surveillance du marché; proposer une initiative sur l'empreinte environnementale des produits; publier une communication sur les droits des passagers; réviser la directive sur les voyages à forfait; lancer des initiatives dans le domaine de la protection des consommateurs sur les marchés financiers.

Commissaires chargés de concrétiser les actions de ce levier

J. Dalli, A. Tajani, J. Almunia, J. Potočník, S. Kallas, M. Barnier, V. Reding

Action clé: état de la situation

Proposition de la Commission européenne présentée le 29/11/2011; les discussions au Parlement européen et au Conseil sont en cours.

5 Services

Ce que nous devons réaliser...

Nous devons améliorer le fonctionnement du marché unique en exploitant au maximum le potentiel des services, qui sont les principaux moteurs de la création d'emplois en Europe. Alors que la croissance de l'UE était en moyenne de 2,1 % par an entre 1998 et 2008, le secteur des services a cru en moyenne de 2,8 % par an. L'emploi dans le secteur s'est accru de 2 % par an, contre 1 % pour l'ensemble de l'économie.

Comment nous allons y parvenir...

Nous devons élargir aux services – et non plus seulement aux biens – le champ de la normalisation, qui joue un rôle essentiel pour faciliter les échanges. Nous devons également rendre ces procédures de normalisation plus efficaces, efficientes et inclusives. Nous devons en outre examiner attentivement toutes les étapes de la chaîne de distribution des biens et services, afin de créer un marché plus efficace, qui bénéficie aux consommateurs.

Action clé

Réviser la législation sur le système européen de normalisation.

Actions complémentaires

S'assurer de la mise en œuvre de la directive Services; mener des tests de performance sur les services; lancer une initiative pour lutter contre les pratiques commerciales déloyales; établir un groupe de haut niveau pour formuler des recommandations dans le but d'améliorer le fonctionnement des marchés des services aux entreprises.

Commissaires chargés de concrétiser les actions de ce levier

A. Tajani, M. Barnier

Action clé: état de la situation

Proposition de la Commission européenne présentée le 01/06/2011; le Parlement européen a organisé une audition publique le 23/11/11; les discussions au Parlement européen et au Conseil sont en cours.

▼ Proposition de la Commission européenne du 1/6/2011.

Audition au Parlement européen le 23/11/11; discussions au Parlement européen et au Conseil en cours.

01/2012

6 Réseaux

Ce que nous devons réaliser...

Nous devons créer des infrastructures énergétiques, de télécoms et de transport modernes et performantes. Elles sont la charpente du marché unique, et ont un rôle crucial à jouer pour favoriser la libre circulation rapide, efficace et à un coût raisonnable des personnes, des marchandises et des données. Une nouvelle politique européenne pour les infrastructures énergétiques est en outre nécessaire pour rénover les réseaux vieillissants et pour connecter et adopter les énergies renouvelables.

Comment nous allons y parvenir...

Nous devons adapter les infrastructures actuelles à la taille et aux besoins du marché européen, et aux besoins des citoyens en identifiant des projets stratégiques d'intérêt commun. Par exemple, la réalisation d'un véritable réseau européen des infrastructures de transport d'énergie permettrait de créer environ 775 000 emplois supplémentaires au cours de la période 2011-2020 et d'accroître notre PIB européen de 19 milliards d'euros d'ici 2020.

Action clé

Adopter une législation relative aux infrastructures énergétiques, de télécoms et de transport transeuropéennes et un cadre de financement global (mécanisme pour l'interconnexion en Europe).

Actions complémentaires

Publier un Livre blanc sur la politique de transports – 2050; harmoniser l'utilisation du spectre radioélectrique en Europe.

Commissaires chargés de concrétiser les actions de ce levier

S. Kallas, G. Oettinger, N. Kroes

Action clé: état de la situation

Proposition de la Commission européenne présentée le 19/10/2011; les discussions au Parlement européen et au Conseil sont en cours.

▲ Proposition de la Commission européenne du 19/10/2011; discussions au Parlement européen et au Conseil en cours.

12/2012

7 Marché unique numérique

Ce que nous devons réaliser...

Nous devons nous assurer que les citoyens et les entreprises puissent tirer profit de tout le potentiel offert par les technologies numériques, qui représentent une contribution substantielle à la croissance économique, tout en instaurant un marché unique numérique axé sur l'avenir. Les principaux obstacles sont la fragmentation des marchés et la faible confiance des consommateurs. Ce manque de confiance et les difficultés à acheter en ligne dans d'autres États membres expliquent que le commerce en ligne représente moins de 5 % des ventes de détail, et que seuls 9 % des Européens aient déjà fait des achats sur Internet dans un autre État membre, alors que 40 % d'entre eux font des achats en ligne dans leur pays.

Comment nous allons y parvenir...

Nous devons fournir aux citoyens, consommateurs, entreprises et autorités administratives actifs sur le marché unique les outils adéquats et sûrs leur permettant de développer leurs activités en ligne, par exemple via la reconnaissance mutuelle de l'identification électronique.

Action clé

Adopter une législation sur les signatures, l'identification et l'authentification électroniques dans toute l'UE.

Actions complémentaires

Présenter un plan d'action pour le développement du commerce électronique ; présenter des lignes directrices pour la transparence et la non-discrimination pour le commerce en ligne ; réviser la directive Informations du Secteur Public ; introduire des mesures sur le roaming.

Commissaires chargés de concrétiser les actions de ce levier

N. Kroes, M. Barnier, A. Tajani, J. Dalli, D. Cioloş

Action clé : état de la situation

Date prévue de la présentation de la proposition de la Commission européenne : 2^e trimestre 2012.

8 Entrepreneuriat social

Ce que nous devons réaliser...

De plus en plus de nouveaux modèles économiques émergent, où des objectifs sociaux, éthiques ou environnementaux sont poursuivis au-delà du seul profit financier. Nous devons encourager cette forme d'entrepreneuriat social, qui représente une réelle source d'emplois et d'inclusion sociale.

Comment nous allons y parvenir...

Pour que cette tendance se traduise dans le marché unique, des conditions de concurrence égales doivent être garanties. Nous devons faciliter le développement des fonds d'investissement solidaires en profitant pleinement du formidable levier financier que constitue l'industrie européenne de la gestion d'actifs, qui représentait 7 000 milliards d'euros en 2009.

Action clé

Adopter une législation facilitant le développement des fonds d'entrepreneuriat social européen.

Actions complémentaires

Lancer une initiative pour l'entrepreneuriat social ; adopter une communication sur la responsabilité sociale des entreprises (RSE) ; adopter une proposition législative sur la transparence de l'information sociale et environnementale fournie par les entreprises ; introduire une législation établissant un statut de la fondation européenne.

Commissaires chargés de concrétiser les actions de ce levier

M. Barnier, A. Tajani, L. Andor, A. Piebalgs, J. Almunia, A. Šemeta

Action clé : état de la situation

Proposition de la Commission européenne présentée le 07/12/2011 ; les discussions au Parlement européen et au Conseil sont en cours.

01/2012

▼ Date prévue de la présentation de la proposition de la Commission européenne :
2^e trimestre 2012.

12/2012

9

Fiscalité

Ce que nous devons réaliser...

La réglementation fiscale de l'UE n'est plus adaptée aux réalités du marché unique du 21e siècle, ni aux enjeux du développement durable. Elle n'encourage pas suffisamment la consommation d'énergie la plus économe ou la plus respectueuse de l'environnement. Nous devons adapter la réglementation fiscale de l'UE aux nouvelles réalités du marché unique et aux enjeux transfrontaliers: résoudre les obstacles fiscaux existants, répondre aux nouveaux besoins des entreprises, aux enjeux du développement durable (par exemple, gains de 0,02 % de PIB liés à une assiette commune consolidée pour l'impôt des sociétés (ACCIS)).

Comment nous allons y parvenir...

Nous devons améliorer le cadre de la fiscalité de l'énergie pour qu'il encourage des pratiques plus respectueuses de l'environnement; adopter l'ACCIS; et réviser le système de TVA pour répondre aux besoins des consommateurs et des entreprises.

Action clé

Revoir la directive sur la fiscalité de l'énergie.

Actions complémentaires

Introduire l'assiette commune consolidée pour l'impôt des sociétés; revoir le système de TVA; adopter une communication sur la suppression des obstacles fiscaux transfrontaliers.

Commissaires chargés de concrétiser les actions de ce levier

A. Šemeta

Action clé: état de la situation

Proposition de la Commission européenne présentée le 13/04/2011; les discussions au Parlement européen et au Conseil sont en cours; il est prévu que le Parlement adopte une opinion lors de la séance plénière de mars 2012.

10

Cohésion sociale

Ce que nous devons réaliser...

Dans une économie sociale de marché, un marché des services européen plus unifié suppose de garantir, sans nivellement par le bas, que les entreprises puissent fournir leurs services plus facilement dans toute l'Union européenne, tout en assurant davantage d'emplois de meilleure qualité et un niveau élevé de protection des travailleurs et de leurs droits sociaux.

Comment nous allons y parvenir...

Nous devons clarifier les règles pour les travailleurs détachés dans un autre État membre; reconnaître la valeur des services d'intérêt économique général (SIEG) et plus largement la notion de service public dans le droit communautaire et son importance.

Actions clés

Introduire une législation sur l'application de la directive relative au détachement des travailleurs; introduire une législation permettant de clarifier l'exercice des libertés d'établissement et de prestation de services, avec les droits sociaux fondamentaux.

Actions complémentaires

Réviser le «paquet Monti-Kroes» sur l'application des règles d'aides d'État aux compensations de service public/jugement de la Cour de justice «post-Altmark»; présenter une communication sur les services d'intérêt économique général; suite à la recommandation sur l'accès à un compte bancaire de base, la Commission décidera d'éventuelles mesures législatives.

Commissaires chargés de concrétiser les actions de ce levier

L. Andor, J. Almunia, M. Barnier

Actions clés: état de la situation

Date prévue pour la présentation de la proposition de la Commission européenne: 1^{er} trimestre 2012.

11 Environnement réglementaire des entreprises

Ce que nous devons réaliser...

L'ampleur des avantages qu'apporte le marché unique dépend fortement de la facilité avec laquelle les personnes, les produits, les services et les capitaux peuvent circuler librement d'un État membre à un autre. Or, les entreprises voient encore trop souvent le marché unique comme un espace de contraintes et non d'opportunités. Nous devons donc simplifier les choses et réduire les contraintes réglementaires et administratives, notamment celles qui pèsent sur les petites entreprises.

Comment nous allons y parvenir...

Nous devons par exemple simplifier les normes comptables pour les entreprises, ce qui pourrait conduire à des économies potentielles de 1,5 milliard d'euros par an pour 1,1 million de petites entreprises, et de 5,2 milliards d'euros par an pour 5,9 millions de micro-entreprises.

Action clé

Simplifier la directive sur les normes comptables en ce qui concerne les obligations d'information financière, et diminuer les contraintes administratives.

Actions complémentaires

Adopter le statut des sociétés privées européennes; assurer le suivi du «Small Business Act»; créer un instrument optionnel de droit européen des contrats; adopter un règlement pour faciliter le recouvrement transfrontalier des créances.

Commissaires chargés de concrétiser les actions de ce levier

M. Barnier, V. Reding, A. Tajani

Action clé: état de la situation

Proposition de la Commission européenne présentée le 25/10/2011; les discussions au Parlement européen et au Conseil sont en cours.

Proposition de la Commission européenne du 25/10/2011; discussions au Parlement européen et au Conseil en cours. ▼

01/2012

Proposition de la Commission européenne du 20/12/2011; discussions au Parlement européen et au Conseil en cours. ▲

12 Marchés publics

Ce que nous devons réaliser...

Afin de relancer la croissance, nous devons tirer pleinement profit des marchés publics, qui représentent 18 % du PIB. Les marchés publics constituent un levier essentiel pour la croissance et un vecteur important d'investissements de moyen et long terme. Ils jouent un rôle crucial pour répondre à nos besoins d'équipement en infrastructures et services – des contrats de marchés publics d'une valeur de 420 milliards d'euros sont annoncés chaque année au niveau européen – et permettre aux pouvoirs publics de faire des économies.

Comment nous allons y parvenir...

Nous devons offrir des procédures plus simples à ceux qui gèrent la commande publique, leur permettre de soutenir des approches socialement responsables et respectueuses de l'environnement. Nous devons également maximiser l'acceptation et le respect des valeurs et règles européennes dans nos relations avec nos partenaires commerciaux, dans le but de parvenir à une «ouverture réciproque» de nos marchés publics.

Action clé

Réviser le cadre législatif des marchés publics.

Actions complémentaires

Modifier le cadre légal des concessions de services; introduire une législation sur l'accès des entreprises de pays tiers aux marchés publics européens.

Commissaires chargés de concrétiser les actions de ce levier

M. Barnier, K. De Gucht

Action clé: état de la situation

Proposition de la Commission européenne présentée le 20/12/2011; les discussions au Parlement européen et au Conseil sont en cours.

12/2012

Cette brochure a été produite en anglais, français et allemand.

Pour obtenir des exemplaires supplémentaires, veuillez contacter

DG Marché intérieur et services

B. Meldrum, Communication interne et externe
Brona.Meldrum@ec.europa.eu Tél: +32.2.2961185

Couverture © Think Stock Photos

